



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cures

Question écrite n° 117329

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le récent colloque organisé par le Conseil national des établissements thermaux sur Le thème « le thermalisme enjeux et perspectives ». Ce colloque a parfaitement mis en lumière la volonté du Gouvernement de voir le thermalisme se diriger vers des activités complémentaires ou nouvelles ouvrant la profession vers de nouveaux débouchés médicaux. L'accord du 30 juin 2006 conclu entre les caisses de sécurité sociale et le Conseil national des établissements thermaux permettant une revalorisation de 6 % du forfait thermal va également dans ce sens. La conjugaison de ces efforts devrait conduire à terme à un regain de l'activité thermique. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les projections statistiques et prévisions établies par ses services en terme d'activité de développement ainsi que leur incidence attendue sur l'économie locale et l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117329

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 993